

<http://www.camerounlink.net/fr/news.php?nid=27940&kat=1&seite=178>

Forêts : Mensonge autour d'une certification

Pour avoir délivré un agrément à la compagnie forestière Wijma, le bureau Veritas Cameroun suspendu.

Francky Bertrand Béné

L'information n'a pas encore été rendue publique au Cameroun. Le bureau Veritas Certification Cameroun est depuis le 12 février dernier interdit de certifier les forêts camerounaises. Suspension qui a été prononcée par le Conseil international de gestion forestière FSC (Forest Stewardship Council) ; l'instance internationale qui fixe les principes et critères portant sur l'exploitation des forêts suivant des critères écologiques et sociaux. Selon des standards qui doivent être respectés dans les forêts du monde entier portant son label.

Selon nos informations confirmées par Hubert de Bonafos, directeur adjoint de Accréditation services internes (Asi); la section audit de FSC basée à Bonn en Allemagne, il est fait grief au bureau Veritas certification France installé au Cameroun depuis quelques mois, d'avoir octroyé en décembre 2005, un certificat de certification controversé à la société d'exploitation forestière Wijma basée à Douala. Pour la gestion la gestion de l'unité forestière d'aménagement `UFA 09 021` (41 965 ha de surface), sise dans l'arrondissement de Ma'an, du département de la vallée du Ntem. Et qui devenait ainsi la première entreprise d'exploitation forestière certifiée FSC en Afrique tropicale. Au terme d'un processus de certification de 21 mois comprenant trois audits de terrain distincts. Processus de certification qui n'aurait pas respecté toutes les normes FSC qui est le seul système de certification forestière internationale reconnu par les professionnels et par les organisations non gouvernementales.

L'objectif de la certification FSC est de promouvoir la gestion forestière responsable et par conséquent de préserver les forêts des pratiques qui peuvent la menacer. Pour ce faire, la Forest Stewardship Council (FSC) accrédite des organismes de certification indépendants parmi lesquelles le Bureau Veritas Certification France. L'organisme qui a reçu son accréditation FSC en 2005; devenant le support international de cette norme pour l'ensemble des agences Bureau Veritas dont celle de Douala se présente comme : le leader mondial de la

certification qualité, santé, et environnement (sic). "En France, 6 000 clients nous ont accordé leur confiance pour être audités dans les meilleures conditions et 55 0000 entreprises dans le monde sont certifiées par Bureau Veritas Certification", peut-on lire sur leur site web.

Coupes frauduleuses

Un discours qui n'a vraisemblablement pas été mis en pratique au Cameroun. Et a obligé le Conseil international de gestion forestière FSC (Forest Stewardship Council) et les organisations écologiques, les représentants des populations autochtones (occupants indigènes des forêts) et les entreprises de gestion et d'exploitation forestière qui en sont membres de lui retirer momentanément sa confiance. Soucieux de son efficacité, le conseil international de gestion effectue des contrôles réguliers dans les forêts certifiées. Et c'est au cours d'un d'entre eux effectué en juin 2006 que les méthodes utilisées par Wijma à Ma'an ont été jugées non conformes aux normes Fsc. Il faut rappeler que Wijma, une entreprise néerlandaise d'exploitation forestière et de commerce de bois a déjà été plusieurs fois impliquée dans des cas d'exploitation illégale de la forêt en dehors des limites légales des concessions qui ont lui ont été accordées au Cameroun. Pis, en juillet 2002, Forest Monitor et Greenpeace ont accumulé les preuves des méfaits supplémentaires de l'entreprise.

Cette enquête commune a mis à jour le fait que Wijma a utilisé illégalement son permis d'exploitation VC 09-02-132, obtenu légalement, et a procédé à des coupes frauduleuses. Les deux Ong internationales avaient alors exigé aux gouvernements néerlandais et les autres clients de Wijma à réviser leurs politiques d'achats de l'époque dans le but de trouver des fournisseurs autres que Wijma. A moins que cette dernière cesse immédiatement ses opérations illégales, ses achats de grumes à des entreprises, reconnues comme criminelles et s'engage à adopter la certification des ses grumes selon des critères au moins aussi rigoureux que ceux exigés par le Forest Stewardship Council. On ne connaît la suite. Seulement, la certification accordée par Bureau Veritas Cameroun à Wijma n'a pas été retirée. Ce que d'aucuns qualifient déjà d'incongruité.